

**15 mai 2020**

## **Rejoindre les sentinelles de la nature pour contribuer à un déconfinement respectueux de l'environnement**

Après deux mois de confinement, les habitants des Pays de la Loire peuvent de nouveau retrouver les espaces naturels. Cette longue période a pu bénéficier à la faune et à la flore qui ont profité d'une baisse des activités humaines pour réinvestir des espaces libérés. A l'inverse, les comportements irrespectueux ou illégaux à l'encontre de la nature n'ont pas cessé, bien au contraire. A l'occasion du 1<sup>er</sup> week-end de déconfinement, nous vous invitons à rester attentifs et vigilants à la nature qui vous entoure, notamment grâce à l'application et le site internet [sentinellesdelanature.fr](http://sentinellesdelanature.fr) !

### **Respecter la nature après deux mois de confinement**

Moins de bruits et de véhicules, moins de polluants atmosphériques, moins de présence humaine : le confinement lié à la crise sanitaire a fortement limité la pression anthropique sur les milieux. De fait, faune et flore ont pu bénéficier d'un environnement moins perturbé à l'occasion du printemps pour se réapproprier certains espaces. C'est par exemple le cas du Gravelot à collier interrompu, espèce protégée nidifiant à même le sable et qui a pu trouver dans l'absence de fréquentation des plages une quiétude inhabituelle. La phase de déconfinement pourrait perturber ces nouveaux équilibres alors qu'ils témoignent de certains bienfaits d'une société refondée sur la sobriété et l'écologie.

A l'inverse, certains ont pensé pouvoir profiter de ce temps de confinement pour continuer les atteintes environnementales, mettant à la fois les écosystèmes et les efforts pour limiter l'épidémie de COVID19 en péril<sup>1</sup>. La situation sanitaire a en effet restreint les possibilités de contrôle des autorités publiques, malgré des efforts ciblés. Le retour dans les espaces naturels risque donc de révéler également de nouveaux dommages...

### **Se (re)mettre en action pour l'environnement dans les territoires**

Face à cette situation inédite, le mouvement France Nature Environnement a proposé de continuer à agir à l'aide de la plateforme Sentinelles de la Nature, par exemple au cours d'une opération contre la pollution lumineuse. Cet outil, décliné sous forme d'un [site internet](http://sentinellesdelanature.fr) et d'une application mobile (disponible gratuitement sur [Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.france.nature.environment.pays.de.la.loire) et [Apple Store](https://apps.apple.com/fr/app/sentinelles-de-la-nature/id1484444444)), pourra vous accompagner lors de vos futurs déplacements pour vous permettre de

---

<sup>1</sup> C'est par exemple le cas de la multitude d'arrachages de haies constatées en pleine période de nidification : <http://www.fne-pays-de-la-loire.fr/deconfinement-soyons-vigilants-a-la-nature/>

tirer rapidement la sonnette d'alarme si vous êtes témoins d'atteintes à l'environnement près de chez vous (décharges sauvages, pollution cours d'eau, arrachage de haies, ...).

Il vous permettra également de contribuer à identifier et relayer les sites remarquables qui se seront développés lors du confinement à l'aide de la même plateforme, via les signalements d'initiatives favorables. Ainsi, les associations du mouvement France Nature Environnement pourront repérer et matérialiser tous les sites sensibles, par [exemple les sites de nidification au sol des oiseaux nichant sur le littoral afin d'éviter tout risque de destruction](#). Vous pourrez également partager vos trouvailles naturalistes en postant vos photos sur les réseaux sociaux (par exemple avec le #LaNatureDepuisMaFenetre proposé par la FRANE).

*« L'épidémie de COVID19 a provoqué, et continuera à provoquer, de nombreuses difficultés sanitaires, sociales et économiques. Pour autant, il est possible d'agir pour entretenir les quelques aspects positifs de ce moment dramatique. La préservation de la nature dans cette phase de reconquête en est un, et les outils existent pour y contribuer. Les premiers retours dans la nature sont autant d'occasions de regarder avec attention votre environnement et contribuer à le protéger avec Sentinelles de la nature »,* précise Jean-Christophe Gavallet, président de France Nature Environnement Pays de la Loire.